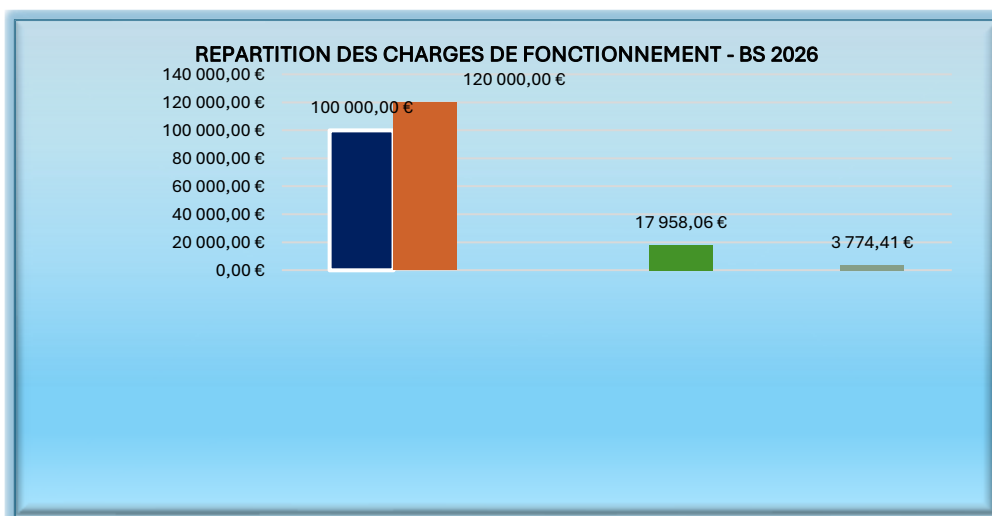


PRESENTATION SYNTHETIQUE DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2026

I. Section de fonctionnement

a. Fonctionnement – Dépenses

SECTION FONCTIONNEMENT (DÉPENSES)		
O11	TOTAL CHARGES A CARACTÈRE GENERAL	100 000,00 €
O12	TOTAL CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	120 000,00 €
O14	ATTENUATIONS DE PRODUITS	0,00 €
O23	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0,00 €
O42	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	0,00 €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	17 958,06 €
66	TOTAL CHARGES FINANCIERES	0,00 €
67	TOTAL CHARGES SPECIFIQUES	0,00 €
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	3 774,41 €
TOTAL SECTION FONCTIONNEMENT		241 732,47 €





Le chapitre 011 – Charges à caractère général :

Ce chapitre regroupe essentiellement les dépenses suivantes :

- Les comptes 60 (restauration scolaire, abonnements et consommations eau, abonnements et consommations gaz / électricité, carburants, alimentation, produits de traitement, fournitures d'entretien, fournitures de petit équipement, fournitures de voirie, vêtements de travail, fournitures administratives, livres / CD / cassettes pour la Médiathèque, fournitures scolaires, autres matières et fournitures) sauf 6031 (variation des stocks de matières premières) pour un montant total de **25 000€** représentant **25%** du chapitre ;
- Les comptes 61 (contrats de prestations de services, locations immobilières et mobilières, charges locatives de copropriété, entretien des terrains, entretien des bâtiments, entretien des voiries, entretien matériel roulant, entretien autres biens mobiliers, maintenance, assurances, études et recherches, documentation générale et technique, organismes de formation, autres frais divers) pour un montant de **70 000€** représentant **70%** du chapitre ;
- Les comptes 62 (honoraires, frais d'actes et de contentieux, fêtes et cérémonies, catalogues et imprimés, publications, transports collectifs, voyages et déplacements, réceptions, frais d'affranchissement, frais de télécommunications, services bancaires et assimilés, concours divers, frais de nettoyage des locaux, divers) pour un montant de **5 000€** représentant **5%** du chapitre ;

Le chapitre 012 – Charges de personnel :

Les charges de personnel et frais assimilés sont classés comme suit :

- Les comptes 64 (salaires personnel titulaire, non titulaire, emplois d'insertion, cotisations URSSAF, caisses de retraite, ASSEDIC, assurance du personnel, FNC, organismes sociaux, médecine du travail) pour un montant de **120 000€** représentant **100%** du chapitre.

Le chapitre 65 – Autres charges de gestion :

Ce chapitre regroupe les contingents, participations obligatoires et subventions versées se décomposant essentiellement comme suit :

- Les indemnités, cotisations retraite et sécurité sociale, frais de mission, de formation et de représentation du Maire, adjoints et conseillers délégués à hauteur de **958,06 €** représentant **4.5%** du chapitre ;
- Les subventions et participations de fonctionnement versées (Syndicat de l'Orge, PNR, CCAS, Associations) pour un montant de **16 000€** représentant **90%** du chapitre ;
- Les autres charges diverses de gestion courante à hauteur de **1 000€** représentant **5.5%** du chapitre.

Le chapitre 68 – Dotations aux amortissements et provisions :

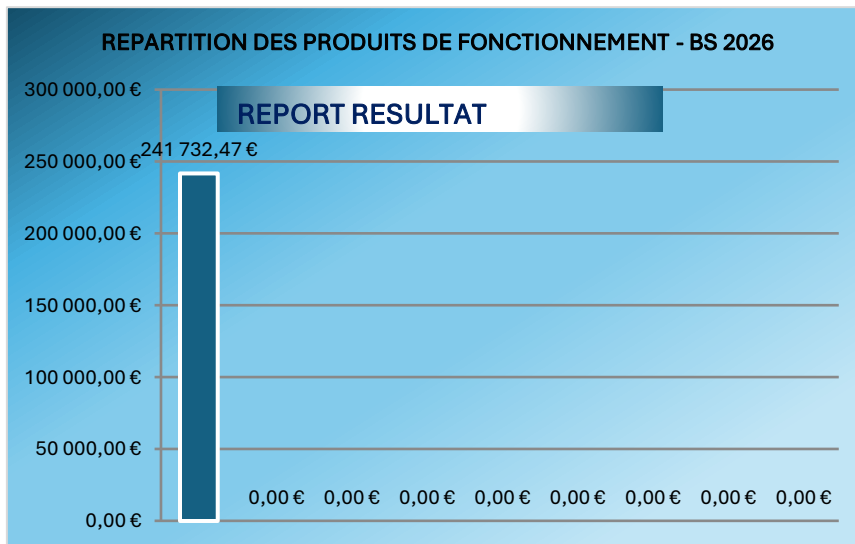
Ce chapitre se décompose comme suit :

- Ce compte concerne les dotations / provisions pour dépréciation des actifs circulants (créances douteuses) pour un montant de **3 774,41€** représentant **100%** du chapitre.



b. Fonctionnement – Recettes

SECTION FONCTIONNEMENT (RECETTES)		
002	REPORT RÉSULTAT FONCTIONNEMENT EX. N-1	241 732,47 €
013	ATTÉNUATIONS DE CHARGES	0,00 €
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	0,00 €
73	IMPOT ET TAXES	0,00 €
731	FISCALITE LOCALE	0,00 €
74	DOTATIONS SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	0,00 €
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0,00 €
76	PRODUITS FINANCIERS	0,00 €
77	PRODUITS SPECIFIQUES	0,00 €
TOTAL SECTION FONCTIONNEMENT		241 732,47 €





Le chapitre 002 – Résultat de fonctionnement reporté :

Il sert en priorité à couvrir le besoin de financement de la section d'investissement (affectation à l'article 1068).

Le reliquat peut être affecté librement :

- ✚ Soit il est reporté en recettes de fonctionnement (au 002)
- ✚ Soit il est affecté en investissement pour financer de nouvelles dépenses (à l'article 1068).

Il est également possible de combiner ces deux solutions.

L'excédent brut de la section de fonctionnement constaté au compte financier unique 2025 s'élève à **397 374,34€**.

Il convient de consolider ces résultats avec ceux du budget de la caisse des écoles dissoute au 31 décembre 2025, à savoir :

- ✚ Un résultat de clôture en section de fonctionnement de **12 821,84€**

Ainsi, les résultats consolidés sont les suivants :

- ✚ Un résultat consolidé de clôture en section de fonctionnement **410 196,18€** (397 374,34€ + 12 821,84€)

Affectation l'excédent brut de fonctionnement comme suit :

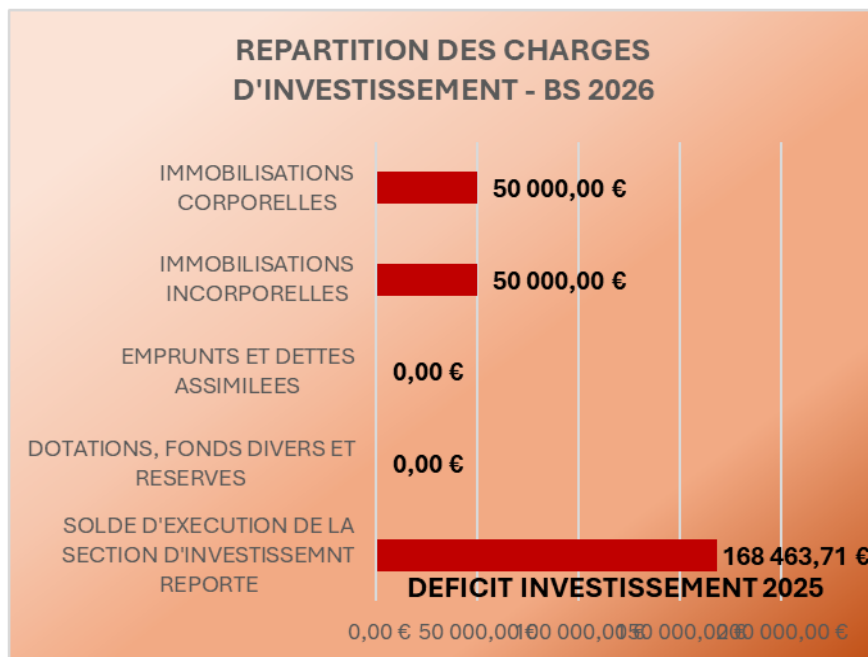
- ✚ **168 463,71€** en section d'investissement à l'article 1068
- ✚ **241 732,47 €** en section de fonctionnement à la ligne 002

Ce chapitre représente **100%** du budget total des recettes de fonctionnement.

II. Section de d'investissement

a. Investissement – Dépenses

SECTION D'INVESTISSEMENT (DÉPENSES)		
OO1	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	168 463,71 €
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	0,00 €
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	0,00 €
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	50 000,00 €
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	50 000,00 €
TOTAL SECTION INVESTISSEMENT		268 463,71 €





Le chapitre 001 – Résultat d'investissement reporté :

Le résultat de l'année 2025 fait apparaître un solde déficitaire de **168 685,77 €** et il représente **64 %** du budget total des dépenses d'investissement.

Le chapitre 20 – Immobilisations incorporelles :

Les dépenses réalisées sur ce chapitre sont issues de :

- L'article 2051 – Concessions et droits similaires, brevets, licences, etc. pour un montant de **25 000€** représentant **50%** du chapitre.
- L'article 202 – Documents d'urbanisme (révision du PLU, numérisation et dépôt sur Géoportail) pour un montant de **25 000€** représentant **50%** du chapitre.

Le chapitre 20 représente **18%** du budget total des dépenses d'investissement.

Le chapitre 21 – Immobilisations corporelles :

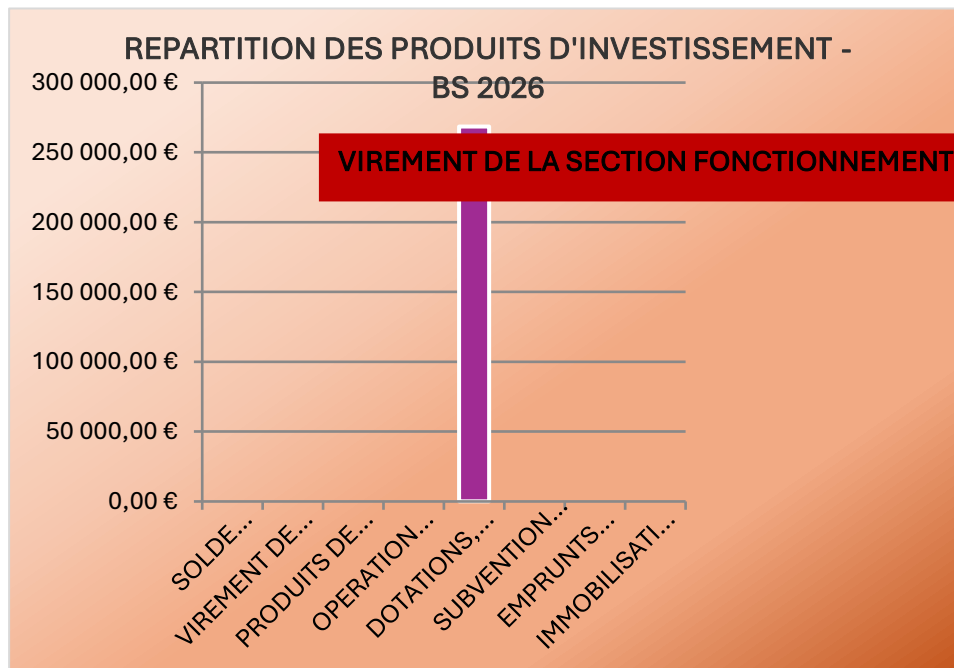
Ce chapitre est provisionné à hauteur de **50 000€** qui regroupe essentiellement les dépenses suivantes :

- ❖ Acquisition de terrains non bâtis
- ❖ Plantations, agencements et aménagements de terrains
- ❖ Bâtiments publics, installations générales, agencements et aménagements des constructions
- ❖ Travaux de voirie, éclairage public, matériel et outillage techniques
- ❖ Matériel de transport, bureau et informatique, mobilier, autres immobilisations

Le montant inscrit sur ce chapitre représente 18% du budget total des dépenses d'investissement.

b. Investissement – Recettes

SECTION D'INVESTISSEMENT (RECETTES)		
001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	0,00 €
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	0,00 €
024	PRODUITS DE CESSION D'INVESTISSEMENT	0,00 €
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	0,00 €
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	268 463,71 €
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	0,00 €
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	0,00 €
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	0,00 €
TOTAL SECTION IMMOBILISATION		268 463,71 €



Le chapitre 10 – Dotations / fonds divers et réserves :

Ce chapitre est principalement constitué de :

- Le compte 10222 (FCTVA)
- Le compte 10226 (taxe d'aménagement)
- Le compte 1068 (excédents de fonctionnement capitalisés)

Le compte financier unique 2025 de la commune fait ressortir les masses suivantes :

- ✚ Un résultat de clôture en section d'investissement à l'absence de restes à réaliser **déficitaire** de **168 685,77 €**,

Il convient de consolider ces résultats avec ceux du budget de la caisse des écoles dissoute au 31 décembre 2025, à savoir :

- ✚ Un résultat de clôture en section d'investissement de **222,06€**

Ainsi, les résultats consolidés sont les suivants :

- ✚ Un résultat consolidé de clôture en section d'investissement déficitaire de **168 463,71€**
(-168 685,77€ + 222,06€)

Donc, l'affectation l'excédent brut de fonctionnement comme suit :

- ✚ **168 463,71€** en section d'investissement à l'article 1068

Et, l'estimation du FCTVA s'élève à **100 000€**, donc le total de ce chapitre s'élève à **268 463,71€** qui représente **100% du budget total des recettes d'investissement**.

